

Liffré ≡ Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE REUNION DU 19 NOVEMBRE 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, LE DIX-NEUF NOVEMBRE à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à LA SALLE DES HALLES DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, sur convocation de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président, adressée le 13 novembre 2018.

Présents : Mmes BOURCIER V., BRIDEL C., MARCHAND-DEDELOT I., MIRAMONT F., OULED-SGHAÏER A-L., MM. CHESNAIS-GIRARD L., BEGASSE J., BILLIOUX Y., BLANQUEFORT Ph., CHESNEL D., DESJARDINS S., DESRUES T., FRAUD E., GENOUËL J., LE ROUSSEAU G., LE ROUX Y., LEVENEZ E., MAILLARD M., MARCHAND S., MICHOT B., ORY G., PICARD H., PIQUET S., SALAÛN F., SALAÛN R.

Absents : Mmes COUR L., DANIEL F., KERLOC'H A., LAMOUR E., LEPANNETIER-RUFFAULT V., LERAY-GRILL C., MM BARBETTE O., BEAUGENDRE F., BEGUE G., DESBORDES P-J., LAHAYE P., VEILLAUX D.

Pouvoirs : M. BEAUGENDRE F. à M. FRAUD E., M. BEGUE G. à Mme BRIDEL C., Mme COUR L. à M. BEGASSE J., M. DESBORDES P-J. à BOURCIER V., M. LAHAYE P. à M. LE ROUSSEAU G., Mme LAMOUR E. à M. SALAÛN F.

Secrétaire de séance : Mme OULED-SGHAÏER A-L.

FINANCES

Approbation du budget annexe 2018 ZAI de Sévailles 2

Rapporteur : Stéphane PIQUET, Vice-président

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-1 à L 2312-14 relatifs au vote du budget,
- VU l'instruction budgétaire et comptable M14,
- VU l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 portant statuts de Liffré-Cormier Communauté,
- VU la délibération du Conseil communautaire du 14 mai 2018 portant création du budget annexe ZAI de Sévailles 2,
- VU l'avis favorable de la commission n°1 du 7 novembre 2018 ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Suite à la création d'un budget annexe, spécifique à la zone d'activités intercommunale de Sévailles 2, le budget ci-dessous est soumis à l'approbation du conseil communautaire :

FONCTIONNEMENT	
	BP 2018
<u>DÉPENSES</u>	1 816 700,00 €
6015 - Acquisition de terrain à aménager	1 630 200,00 €
6045 - Etudes, prestations de services	61 000,00 €
605 - Travaux de voies et réseaux	125 500,00 €
<u>RECETTES</u>	1 816 700,00 €
7133 - Stock Final	1 816 700,00 €

INVESTISSEMENT

	BP 2018
<u>DÉPENSES</u>	1 816 700,00 €
3351 - Stock Final Terrains	1 630 200,00 €
3354 - Stock Final Etudes	61 000,00 €
3355 - Stock Final Travaux	125 500,00 €
<u>RECETTES</u>	1 816 700,00 €
1641 - Emprunt	1 816 700,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe « ZAI de Sévailles 2 », tel qu'il est présenté ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,

Loïc CHESNAIS-GIRARD

